RECOMMANDATIONS DE LA 5ème REUNION DU GTR

**AU TITRE DES STRUCTURES REGIONALES:**

**Au BRRC –AOC :**

* Adresser une lettre d’invitation au Secrétariat du GTR Informatique pour toutes les réunions des Points de Contact pour le Renforcement des Capacités de la région OMD-AOC ;
* Elaborer un modèle régional de tableau de bord stratégique reprenant tous les métiers de la douane, avec la Cote d’ Ivoire et la Gambie. Délais de réalisation : 6 mois ;
* Elaborer les spécifications fonctionnelles et techniques d’un module informatique de Gestion des Ressources humaines en rapport avec la Gambie, le Mali et le Niger.

**Aux BRRL :**

Elaborer un cahier de charges pour l’informatisation du contentieux, la gestion du risque et la sélectivité, et le mettre à la disposition du GTR Informatique.

**AU TITRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**Aux Administrations des douanes du Cap-Vert, de la Côte d’Ivoire et du Nigeria (pays porteur):**

* Mener une étude sur les technologies émergentes telles que les blockchains, big Data, drones, les téléphones portables, etc. qui peuvent impacter le métier douanier, faire ressortir les couts dans cette étude. Délais de réalisation : 6 mois.

**A la CNUCED :**

* Elaborer un agenda pour le déploiement dans SYDONIA, du module de gestion des dépôts et des ventes aux enchères. Délais de réalisation : 3 mois.

**Aux Administrations douanières :**

* Mettre en œuvre la dématérialisation des procédures en privilégiant la mise en place des guichets uniques ;
* Mettre en place un système anticipé d’analyse de risque.

**AU TITRE DES ORGANES DU GTR:**

**Aux Commissions du GTR :**

* Travailler en collaboration avec le Secrétariat du GTR Informatique pour amener tous les pays membres à répondre à bonne date aux questionnaires qui leur sont adressés ;
* Redynamiser le Forum et l’outil WhatsApp dans le cadre des échanges ;

**Aux DSI en charge des commissions :**

* Elaborer les plans d’action des Commissions dans un délai de trois mois ;

**Aux DSI :**

* Assurer la participation aux travaux des Commissions en désignant des collaborateurs en interne pour mener les activités desdites Commissions.

**A la Présidence du GTR :**

* Veiller à l’effectivité du fonctionnement des Commissions

**AU TITRE DE L’ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CNUCED:**

**Au BRRC-AOC et au GTR :**

* **A moyen terme :**
* Elaborer un plan d’action de renforcement des capacités en vue de l’appropriation de SYDONIA, dans le cadre d’une concertation entre tous les Etats membres ;
* Inclure dans ce plan l’aspect fonctionnel et les délais ;
* Faire ressortir dans ce plan les niveaux de formation pour l’exploitation, le développement et la maitrise des modules ;
* Transmettre ce plan à la CNUCED qui se chargera de le chiffrer ;
* Soumettre ce plan chiffré à la vice-présidence pour rechercher les financements ;

Délai de réalisation : 6 mois.

* **A court terme :**
* Capitaliser les formations de la CNUCED dont bénéficient certains pays, dans le cadre de Conventions ou de relations bilatérales, en informant et en associant d’autres pays, en vue du renforcement des capacités de leurs Agents.

**AU TITRE DE LA SECURITE INFORMATIQUE**

**Aux Administrations douanières :**

* Mettre en place au sein des DSI une Structure ou un Responsable de la sécurité des systèmes d’information (RSSI), en charge de la sécurité informatique, en vue de gérer toute la problématique liée à la sécurité ;
* Mettre en place un plan stratégique de sécurité ;
* Mener des campagnes de sensibilisation sur la sécurité informatique ;
* Adopter une démarche qualité ;
* Mener régulièrement des missions d’audit externes de sécurité, sur les systèmes d’information ;

**A la Commission de la Gouvernance du GTR :**

* Elaborer un projet de plan stratégique sur la sécurité informatique, qui sera soumis à l’ensemble des Administrations pour validation.